

Avril - Mai - Juin N°30

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales



21 ans

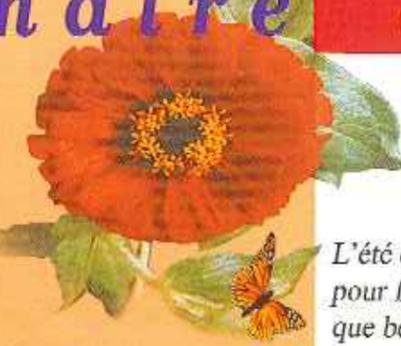


de B.L.C

Ville Fleurie,
Ville Festive...



CAUDRY



- Vie Locale.....pages 1 à 3
- Travaux.....page 4
- Vie des Seniors.....page 5
- Expression libre.....pages 6-7
- Vie Associative.....page 8
- Pêle-Mêle.....page 9
- Vie sportive.....pages 10-11
- Point Jeunes.....pages 12-13
- Agenda.....pages 14-15
- Bloc-Notes.....pages 15-16
- Scènes Mitoyennes.....page 17
- Agenda.....pages 18-19
- Commerces.....page 20
- État Civil.....page 21

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été est là et les jardiniers municipaux ont fait beaucoup d'efforts pour fleurir notre ville à partir de plantes cultivées dans nos serres que beaucoup d'entre vous ont visitées ; les giratoires sont des oeuvres d'art. Je compte sur vous pour nous accompagner dans l'embellissement général. A la demande de la Mairie certains commerçants du Centre Ville ont accepté de mettre des géraniums à leur balcon. Je les remercie ainsi que tous les Caudrésiens qui fleurissent leur maison. De même, nos électriciens ont illuminé la Basilique qui prend ainsi tout son relief. Bravo ! Malheureusement beaucoup de nos efforts sont anéantis par des saccageurs. Je lance encore une fois un appel au respect d'autrui dans ses relations de voisinage et je demande à chacun de veiller à la conservation des biens publics car toute dégradation coûte cher à la collectivité et à ses contribuables. Je remercie les Caudrésiens de leur patience concernant les travaux en cours. Ceux des rues de la République et de St Quentin vont bientôt se terminer. Ces rucs recevront ensuite un beau tapis d'enrobés mais attention à la vitesse !!! De même sur la route de Bertry à Audencourt, deux giratoires seront bientôt terminés et sécuriseront la circulation de la ZI où s'élèvent actuellement plusieurs bâtiments. Le camp des nomades est en cours de reconstruction comme la crèche derrière la bibliothèque. Allez voir ces chantiers ! La salle de spectacle se terminera en septembre. Vous serez invités à une journée portes ouvertes ; un espace de liaison de 7 m de large reliera les deux bâtiments situés de part et d'autre du parking. En fin d'année commencera le parking de la rue A. Briand puis au début de l'année prochaine la Place de Gaulle. Tout peut être réalisé sans augmentation du taux communal d'imposition et sans augmentation de l'endettement grâce aux subventions obtenues. Caudry va de l'avant et beaucoup de projets sont encore à l'étude ; je vous en parlerai sur le prochain "Dialogue".

**Caudry, ville propre où il fait bon vivre, c'est l'affaire de tous !!
Fleurissez, embellissez notre ville pour votre bien et pour le bien de tous. Merci.**

Meilleurs Sentiments,
Le Maire
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

**Vous êtes commerçant ou artisan à Caudry depuis peu...
N'hésitez pas à vous rapprocher du Service Communication pour bénéficier d'une photo dans la rubrique prévue à cet effet dans le prochain numéro de DIALOGUE.**

**Vous exercez une profession libérale à Caudry depuis peu,
n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Communication afin d'apparaître dans le prochain Guide Pratique.**

Vie Locale



Vie des Quartiers

Depuis sa mise en place, les membres de la commission avec l'aide des élus remontent les problèmes de proximité des Caudrésiennes et Caudrésiens à Monsieur le Maire et aux services concernés de la Mairie. Ce travail est très important aussi si vous souhaitez être un relais de quartier, contactez Mr Christian POULET, Conseiller Municipal Délégué à la commission Vie des Quartiers soit par lettre soit à sa permanence le mercredi de 14h30 à 15h30. Nous avons besoin de bonnes volontés. Un premier bilan a été établi récemment en présence de Mr le Maire, des responsables du secteur et des services techniques de la ville. Pour information, 145 906,10€ de travaux de proximité ont été réalisés par des entreprises. -une cinquantaine de gargouilles ont été changées par notre Service Voirie. -765 interventions diverses de proximité ont été réalisées depuis ces réunions. Il faut savoir cependant que tous les problèmes ne peuvent être traités immédiatement et que très souvent ils sont du ressort du domaine privé. En effet, la Municipalité ne peut en aucun cas se substituer aux particuliers pour l'entretien de leur habitation, de leur jardin et dépendances ou de leur trottoir. (ex : très souvent le problème du passage de la balayeuse se pose mais il faut savoir qu'il y a plus de 80 km de caniveaux dans la ville de Caudry et que le circuit complet demande quarante-cinq jours). Sachez enfin que la Municipalité fait un effort très important mais que chacun doit contribuer à la propreté et à l'embellissement de sa propriété.



Christian POULET
Conseiller Municipal Délégué
et la Commission
Vie des Quartiers

Quel conducteur êtes-vous ? Les réponses :

Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne « jamais » :
Attention aux dérapages. Ne vous laissez pas gagner par le syndrome de l'incertitude !
Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne « rarement » :
Attention aux dérapages. Ne vous laissez pas gagner par le syndrome de l'incertitude !
Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne « parfois » :
Attention aux dérapages. Ne vous laissez pas gagner par le syndrome de l'incertitude !
Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne « souvent » :
Attention aux dérapages. Ne vous laissez pas gagner par le syndrome de l'incertitude !



**La rue,
la route,
un espace
à partager**

Le 18 avril dernier, la Commission Sécurité a participé à la Journée Nationale de la Courtoisie au volant. Les membres de cette commission, présidée par Mme RICHOMME, ont distribué dans la commune, autocollants et livrets « charte de la bonne conduite ». Le but de cette campagne est d'améliorer la cohabitation entre les usagers. Que nous soyons automobilistes, piétons ou adeptes du deux-roues, nous subissons chaque jour des comportements irrespectueux ou incivils : un automobiliste qui rase un cycliste, ne s'arrête pas à un passage piétons, dépasse par la droite ou téléphone au volant... la liste complète serait très longue à dresser. Tous les spécialistes s'accordent à dire que c'est en éduquant les Français à un meilleur comportement que l'on parviendra à diminuer le nombre d'accidents et de tués sur les routes. Mieux, c'est en les sensibilisant dès le plus jeune âge que l'on réussira à leur faire prendre conscience que le respect d'autrui est un des facteurs clés de réussite dans le combat de la sécurité routière en France. La prochaine campagne se déroulera le jeudi 30 octobre prochain.

Faites le test

Quel conducteur êtes-vous ?

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent
• Vous arrive-t-il de stationner en face des vitrines ?				
• Oubliez-vous par la droite sur l'autoroute ?				
• Quand vous êtes pressé(e), vous arrive-t-il de faire des « queues de poissons » ?				
• Vous arrive-t-il de coller de trop près les voitures pour qu'elles vous laissent le passage ?				
• Considérez-vous les piétons et les deux-roues comme des obstacles sur votre chemin ?				
• Vous arrive-t-il de stationner sur les places réservées aux personnes handicapées ?				
• Prés(e) dans un bouchon, vous arrive-t-il de rouler sur la bande d'arrêt d'urgence ?				
• Pensez-vous qu'un camion en arrêt livraison est une nuisance insupportable ?				
• Vous arrive-t-il de ne pas respecter les passages piétons ?				
• Oubliez-vous une file de voitures pour ne pas attendre ?				
• Vous arrive-t-il de gêner une voiture qui effectue un créneau ?				
• Complétez-vous sur les pistes cyclables et les voies d'autobus ?				
• Vous arrive-t-il de téléphoner en conduisant ?				
• Réajustez-vous pour manifester votre impatience ?				
• Vous arrive-t-il d'insulter les autres conducteurs ou les piétons ?				



Le démarrage de la collecte sélective...

Depuis le 16 juin, la collecte sélective a débuté. Vous allez désormais, chaque jour, faire un geste pour préserver votre environnement.

Deux bacs vous ont été remis : un bac au couvercle bordeaux pour les ordures ménagères non recyclables et un bac au couvercle jaune pour les déchets ménagers recyclables.

Comment trier ?

Dans le bac cloisonné au couvercle jaune doivent être déposés :

- Dans le compartiment de devant :
 - Le verre
- Dans le compartiment de derrière :
 - Les emballages en plastique (bouteilles, bidons, flacons)
 - Les boîtes métalliques (conserves, boissons, aérosols, barquettes)
 - Les briques alimentaires
 - Les cartonnettes
 - Les journaux et les magazines
 - Les papiers

Ces emballages doivent être vidés de leur contenu. L'utilisation des sacs plastique n'est pas autorisée dans le bac cloisonné au couvercle jaune (ceux-ci ne sont pas recyclables).

Dans le bac au couvercle bordeaux doivent être déposés :

- Tous les autres déchets non recyclables, (ex : les pots de yaourt, de crème fraîche, les bouteilles d'huile, les couches, les papiers gras ou salis...). Il est conseillé de mettre ces déchets dans des sacs plastique avant de les déposer dans ce bac.

Quels sont les nouveaux jours de ramassage ?

Le bac au couvercle bordeaux est ramassé le lundi et le vendredi pour l'ensemble des trois secteurs. Le bac au couvercle jaune est ramassé le lundi pour les secteurs A et B et le vendredi pour le secteur C. Le ramassage débute à partir de 5h du matin, veillez à ce que vos bacs soient sortis à temps.

Pour tout renseignement, contactez
la Communauté de Communes de l'Est-Cambrésis
19 Ter, rue de St-Quentin 59540 CAUDRY.
Tél : 03.27.75.84.79

Vaccinations

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les services de vaccinations relèvent de la compétence du Conseil Général qui en assure l'organisation - La Ville de CAUDRY a continué cependant d'organiser des séances de vaccinations publiques.

Compte tenu du caractère non obligatoire des séances, par ailleurs de moins en moins fréquentées, les vaccinations publiques ne seront plus organisées par la Mairie.

Il est rappelé que le service de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile), rue Jean Lebas, propose la vaccination aux enfants suivis en consultations infantiles et aux adolescents lors des consultations de planification familiale.

Enfin, les médecins généralistes ou pédiatres sont les acteurs essentiels de la protection individuelle.



Portes ouvertes aux Serres Municipales

Plus de 300 visiteurs ont découvert les serres municipales le 25 Mai dernier. Le personnel a répondu aux nombreuses questions du public et a prodigué quelques conseils.

Fête du quartier du Rosaire 3 - 4 - 5 et 6 Octobre 2003

- **Vendredi 3 Octobre**
Courses de plateaux à partir de 18h30



- **Samedi 4 Octobre**
Grande Brocante de 8h à 17h
Animée par Michel et Dany (Jeux concours, etc...)
Grande Soirée Dansante à 20h
Avec le groupe Equinoxe et le show de l'imitateur Nicolas LAMOIE (beaucoup de rire et de bonne humeur).
Au menu :
Apéritif offert par le comité
Au Choix : Jarret de porc ou pintade au poivre vert, Fromage, dessert pour un prix de 20 €.
Réservations au Café du Javelot tél. : 03.27.75.08.63
Ou au Café Le Narval tél. : 03.27.85.82.57

- **Dimanche 5 Octobre**
Défilé dans les rues du quartier. Réception des personnalités et des sociétés locales et **apéritif dansant**.
Rendez-vous fixé à 11h30 au Café du Javelot.
Grand Loto à 17h avec de nombreux lots
Télévision, lecteur DVD, micro-ondo etc...



- **Lundi 6 Octobre** **Grand concours de chants**

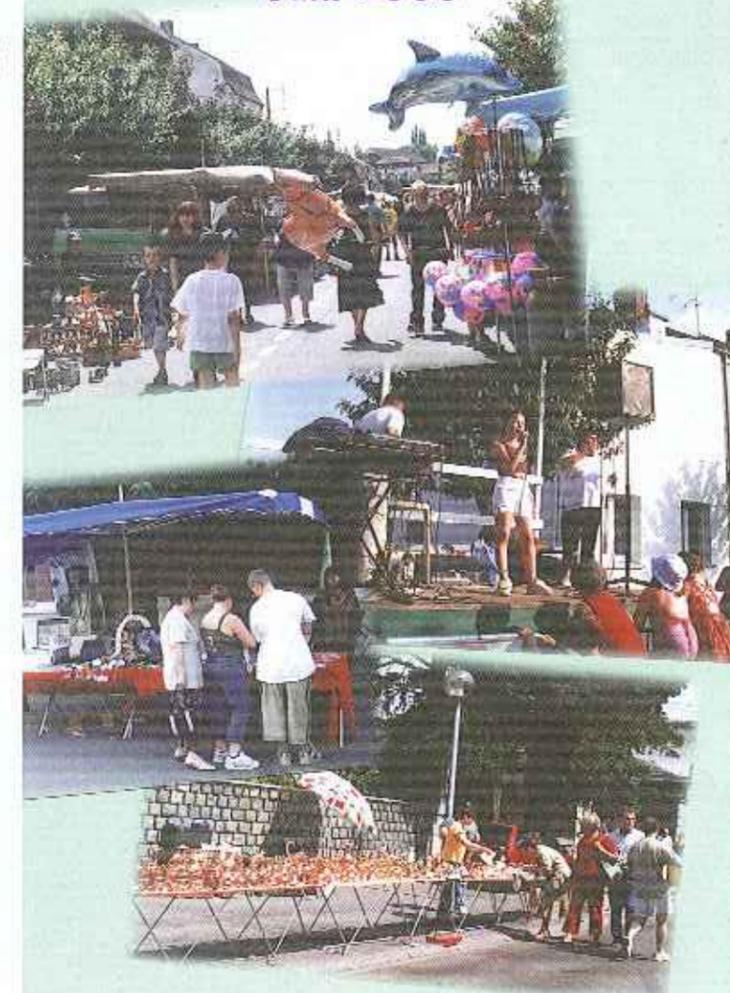


POUR VOTRE LOTO FAMILIAL

Le Comité des Fêtes du quartier du Rosaire vous propose la location de son matériel (grosse sphère, boules, cartons, tableau) au prix de 100 €. Il propose également une possibilité d'animation au prix de 280€ (matériel et animation).

Pour tout renseignement s'adresser au siège du Comité :
Café du Javelot
2, rue Henri Barbusse
59540 CAUDRY
Tél : 03.27.75.08.63.

Fête du Bd Jean Jaurès Juin 2003



Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 a fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, par exemple).

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er avril 1987 et le 30 septembre 1987 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 3ème période de l'année 2003. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

TRAVAUX

Réfection de la Chaussée
et implantation de deux giratoires
sur le Chemin Départemental 115
(de la rue de la Sucrierie jusqu'à Audencourt)

Rénovation
de l'Eglise
Saint Barthélemy
d'Audencourt

Etablissements DE GRAEF

SPAC NESTLE

N.S.U.

Terrassement OXYTOL

Les extensions en Zone Industrielle

Vie des Séniors



Le traditionnel voyage annuel réservé aux seniors s'est déroulé le 14 Mai dernier. Cette année, les aînés ont découvert l'Audomarois. La visite de Saint-Omer et du Marais Audomarois et un repas dansant étaient au programme.



Bon anniversaire

Les aînés du Foyer Albert Schweitzer nés durant les mois de Janvier, Février, Mars et Avril se sont rassemblés le 25 Avril dernier afin de fêter ensemble leur anniversaire. Jeanne BLEHAUT, Fernande BOITIAUX, Gormaine BRACQ, Andréa BRACQ, Andréo BRICOUT, Paulette COSSE, Lucienne DAVOINE, Renée DEBORGIA, Louise DEFFEY, Jeannino DENEVE, Yvonne DENICOURT, Léa DEPOMMIER, Marguerite DRUBAY, Fernande ETHUIN, Paulotto FRANCOIS, Renée GABET, François GRASSART, Jeanine MARLIERE, Juliette MILHEM, Nicole REY, Julienne SAUTIERE, Renée SAUTIERE, Rose TABARY, Bernadette TRIOUX, Yvette TRIOUX, Miroille VILLETTE et Madeleine VINCENT ont soufflé leurs bougies.

L'association des Retraités de Caudry
(A.R.C.)
tiendra son



**Assemblée Générale
Thé Dansant
Mercredi 15 Octobre 2003
de 14h30 à 18h30
Salle Polyvalente
du Val du Riot**

Avec l'orchestre Prestig'Music

Entrée Gratuite

Distribution des Colis aux adhérents à 18h
Aucune distribution de colis ne sera effectuée
en dehors de cette journée.

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal du 26 Novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

➔ Les publications municipales sont soumises au droit de la presse, essentiellement régi par la loi du 29 juillet 1881.

➔ Le Directeur de la publication est Monsieur le Maire de la Ville de Caudry.

➔ Le Directeur de la publication, au titre de son devoir de vérification et de surveillance, devra être destinataire des articles émanant des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale avant parution en vue de se prémunir contre les délits de presse et à titre d'exemple : l'injure, la diffamation ou encore l'incitation à la haine raciale... cette prérogative constitue un droit de regard essentiel vis à vis des délits ci-dessus exposés.

➔ En cas de doute, sur la nature d'un écrit, le directeur de la publication en avisera l'auteur pour une rectification éventuelle.

➔ L'article émanant d'un élu n'appartenant pas à la majorité municipale ne devra en aucune manière mettre en cause personnellement un élu ni même désigner nominativement une personne. Toutefois, les élus de la majorité municipale pourront bénéficier d'un droit de réponse dans la publication suivante, le cas échéant.

➔ Le droit d'expression des élus est individuel. Toutefois, en cas de regroupement de conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale au sein d'un groupe identifié, le droit d'expression appartiendra alors au groupe. Une production unique sera alors publiée.

➔ Le délai de remise des textes : les Conseillers Municipaux concernés par les présentes mesures seront avisés, par écrit, de la date approximative de parution de la publication et ils auront alors 15 jours pour remettre au Directeur de la publication leur texte afin que celui-ci soit publié dans de bonnes conditions. Si un texte était déposé en dehors du délai ci-dessus indiqué, il ne pourrait être publié. En cas de non production, cet espace d'expression ne sera pas utilisé dans un autre but.

➔ Format des textes : dans un souci d'égalité, chaque publication devra respecter l'espace d'expression suivant : 10 cm x 28,7 cm par groupe.

Caudry, le 27 novembre 2002

Le Maire

Conseiller Général du Nord

Guy BRICOUT

« Ensemble pour Caudry »

Chères Caudrésien(ne)s, chers Caudrésien(ne)s,

Le groupe majoritaire au Conseil Municipal est heureux de voir la ville progresser tant en équipements, qu'en taille, qu'en beauté. Les nombreux travaux réalisés à l'aide de subventions qui nécessitent un long travail de la part des services et des élus. Ainsi l'espace de liaison qui va relier les deux bâtiments culturels de la place a bénéficié de 80 % de subvention au titre du FODES (Fonds de Développement du Sud du Département - Conseil Régional) et nous venons d'être destinataires d'une lettre de Monsieur le Préfet qui nous informe que le CIADT (Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) nous accorde 1 482 166,40 Euros, c'est à dire le tiers de l'enveloppe disponible au titre des aménagements de centres villes. D'autre part nous confirmons que les taux d'imposition de la ville ne bougent pas cette année et que la charge en intérêts est en baisse constante en pourcentage des dépenses de fonctionnement. Une seule ombre au tableau : Mr DEBOURGIA, conseiller municipal socialiste, a aidé indirectement notre adversaire la SADE en nous assignant au Tribunal Administratif.

Rappel des faits : en 1993 le Conseil Municipal de l'époque choisit la SADE (filiale de l'ex Compagnie Générale des Eaux) pour exploiter notre service public d'eau, pour 30 ans, car cette société prenait l'engagement dans le contrat, de fournir de l'eau à partir de plusieurs sites et en grande quantité (au minimum 10 000 m³/jour). Il faut préciser qu'en vertu du contrat d'affermage, elle pouvait disposer pour cela, de toutes nos installations en nous versant seulement 0,10 €/m³ d'eau pompée. Par ailleurs tous les travaux importants étaient à la charge de l'usager. Un beau contrat pour la SADE !

A mon arrivée en 1995, je demande qu'on me justifie que les engagements étaient respectés - Rien. En 1996, je mets en demeure de le faire - Rien. En 1998, à nouveau - Rien. C'est pourquoi le Conseil Municipal sauf l'opposition socialiste qui a refusé de participer au vote, a décidé de reprendre l'eau en régie le 1/04/1999. Donc les Communistes et le Front national (Mr DISDIER) ont voté pour le retour en régie !

Chaque usager a pu depuis apprécier les améliorations apportées au service (nouvelle colonne montante au château d'eau, rénovation du château d'eau, clapets anti-retour à St Benin, plan de modélisation, recherches de fuites, la déperdition est passée de 33 % à 13%, remise en ordre du fichier) tout cela en diminuant puis en maintenant constant le prix de l'eau pour ce qui concerne la partie ville.

C'est donc bien dans l'intérêt de la ville que la décision de reprise en régie a été prise.

Mon prédécesseur Mr Jacques WARIN écrivait d'ailleurs le 25/01/1995 « la compagnie n'a pas honoré ses engagements au niveau des investissements... il faut intervenir auprès d'eux avant d'envisager éventuellement une rupture du contrat pour manquement à l'une des obligations ».

Comment dans ces conditions l'opposition peut-elle dire constamment que c'est par vanité ou pour des motifs d'ordre politique que cette décision a été prise ?

Je suis sûr de notre bon droit et je suis effaré quand dans les attendus du jugement je lis « que la société n'a pas réalisé les travaux prévus au contrat, cette inexécution est due pour une large part à des circonstances indépendantes de sa volonté » Incroyable !

Devrions-nous être liés pour 30 ans à une Société Multinationale qui ayant promis ne tient pas ses engagements. Où est l'équité ? Les puissants qui peuvent s'offrir les meilleurs avocats, peuvent-ils en toute impunité faire fi de leurs promesses ? Nous avons perdu une manche mais nous avons décidé d'aller en appel et curieusement l'opposition nous suit dans cette décision (sauf une abstention, encore Mr DEBOURGIA). Elle aurait pu nous suivre avant : A-t-elle brusquement réalisé toutes les conséquences si nous perdions définitivement ? Il est évident que, dans ce cas, le prix de l'eau augmenterait, une société comme la SADE n'étant pas par définition philanthrope. Toutes les études prouvent d'ailleurs que l'exploitation de l'eau en régie est plus économique et souvent mieux assurée.

J'espère que nous gagnerons en appel dans l'intérêt de notre ville et je ne plaindrai pas Mr DEBOURGIA, conseiller d'opposition socialiste, qui est condamné à verser 200 Euros à la ville de Caudry au motif que le Tribunal Administratif ne lui a pas reconnu un intérêt à agir, ni comme contribuable, ni comme usager.

Cordialement,

Guy BRICOUT

L'envisage des réunions publiques d'informations. Vous êtes passionnés par les problèmes concernant l'eau écrivez-nous : Groupe majoritaire.

Caudry pour tous

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 6 Mai comportait entre autres, un vote relatif à l'espace de liaison (passerelle) entre la salle de spectacles et l'espace Mélayers. Nous nous sommes abstenus considérant que l'opportunité d'une telle réalisation n'était pas prouvée, que la dépense même subventionnée était importante et que cette construction risquait de masquer en grande partie le musée et la place des mantilles et nuire ainsi à l'esthétique du site.

En préambule du C.M. du 10 Juin était examiné le jugement du tribunal administratif relatif au contentieux Ville de Caudry - SADE concernant le service des eaux.

Par un jugement rendu le 14 mai, le Tribunal Administratif décide :

- d'annuler la délibération du C.M. du 21.1.99 prononçant la déchéance de la SADE et décidant la résiliation du contrat.

- de nommer un expert chargé d'évaluer le préjudice subi par la SADE.

Par ailleurs, la SADE a fait part de sa décision de reprendre immédiatement l'exploitation du service.

Ce jugement est une bien triste nouvelle pour le contribuable caudrésien dans la mesure où il va devoir payer les conséquences d'une regrettable erreur dont nous avions prévu les suites, raison pour laquelle nous étions formellement opposés à cette rupture de contrat. A notre avis, les « fautes » de la SADE n'étaient pas flagrantes, parfois indépendantes de sa volonté, en tout cas pas suffisantes pour justifier une déchéance et une condamnation devant un tribunal.

L'eau est un élément précieux, indispensable à la vie de l'homme. Nous sommes donc pour un service public de l'eau. Malheureusement les ressources en eau et sa distribution ne sont toujours pas nationalisées, c'est pourquoi J. WARIN, face à la nécessité de rénovation du réseau d'alimentation, à la réparation financière d'un important sinistre, etc... avait jugé bon confier par contrat l'exploitation du service de distribution d'eau à la SADE avec l'aval du C.M. (sauf le groupe communiste qui s'est abstenue). Des problèmes de relevés de compteurs et de facturation se sont posés dans un premier temps, résolus par la suite.

Le problème de l'eau a été, avec le musée, au cœur de la campagne des municipales de 95.

Le 21.1.99, conformément à ses promesses électorales, le Maire de Caudry invitait le C.M. à prononcer la déchéance de la SADE devant la télévision et l'ensemble des médias invités pour la circonstance. Nous nous sommes opposés conscients de la minceur du dossier et de l'issue de cette affaire.

Compte tenu du jugement, nous souhaitons qu'intervienne entre la SADE et la Ville de Caudry, un accord préservant l'intérêt des Caudrésien(ne)s.

On peut constater que nos prévisions se sont bien souvent révélées exactes, qu'il s'agisse de l'évolution de M. BRICOUT de la gauche vers la droite, du problème de l'eau, etc... cependant nous souhaitons que nos craintes en ce qui concerne l'endettement et le coût des structures nouvellement créées ne se concrétisent pas.

Caudry et son histoire :

Depuis une dizaine d'années, Caudry s'intéresse à son passé, notamment par la création de deux musées : le musée de la dentelle et l'espace « Caudry d'hier et d'aujourd'hui ».

À ces témoignages, nous apportons une anecdote.

La fin du 19ème siècle voit la lente mais irrésistible expansion du chant révolutionnaire, l'INTERNATIONALE, qui depuis a été interprété partout dans le monde. Un chant écrit par Eugène Pottier et mis en musique par Pierre DEGEYTER, un homme du Nord qui a travaillé dès l'âge de 7 ans à l'usine Fives-Lille.

En 1894, le secrétaire de mairie de Caudry, Armand Gosselin, ancien instituteur publie une édition de l'Internationale destinée à ses camarades du Cambésis. Le parquet le poursuit sous l'accusation de provocation au meurtre et d'incitation des militaires à la désobéissance. Gosselin est déféré devant la cour d'assises du Nord siégeant à Douai, le 11 Août, en vertu de la loi sur la presse du 29.7.1881, il est condamné à 1 an de prison, peine purgée à la maison d'arrêt de Valenciennes. On comprend mieux pourquoi tant de rues de Caudry portent les noms de Delescluze, Malon, Blanqui, Marx, Guesde, Fourier, Louise Michel, Barbuse, etc...

Les Conseillers d'opposition de Gauche

B. PODEVIN J. DEBOURGIA G. BEZIN

« Pour une gestion plus adroite »

A propos du procès perdu contre la SADE
(Résumé de l'intervention de Mélanie ETHUIN
lors du dernier Conseil Municipal)

Monsieur le Maire,

En dépit de nos mises en garde et de nos conseils de prudence vous avez divorcé d'avec la SADE. Celle-ci vous a intenté un procès et vous l'avez perdu comme nous l'avions prédit.

Voilà où mènent les promesses électorales un peu hâtives. Il aurait beaucoup mieux valu pour les Caudrésien(ne)s que vous abandonniez cette promesse. Mais vous en avez fait une affaire personnelle qui s'apparente au règlement de comptes.

Voire dossier n'était pas en béton comme vous le prétendez et comme nous le contestions et il n'a pas convaincu les juges.

La partie était trop inégale et le succès trop aléatoire entre le moustique que nous sommes comparé au géant qu'est l'ex Compagnie Générale des Eaux.

Nous vous avions prédit que vous seriez écrasé. Voilà qui est fait.

Il reste maintenant à s'attendre à des sanctions pécuniaires. On va nous faire payer notre arrogance. C'est pour eux une question de prestige et de crédibilité.

Notre dernier espoir est de faire appel. Nous souhaitons pour nos concitoyens que vous gagniez. Malheureusement rien n'est moins sûr.

En effet, après vos explications laborieuses du dernier Conseil Municipal il ne nous semble pas que vous puissiez amener aucun fait nouveau, aucun argument miracle susceptible de renverser la situation à notre avantage.

Et si la condamnation est confirmée, ce que je crains, alors les électeurs caudrésien(ne)s devront éponger le coût de cette mauvaise affaire. Je crains pour vous qu'ils s'en souviennent le moment venu.

Monsieur le Maire, mon groupe a assez souvent applaudi à vos bonnes initiatives et à vos indéniables et nombreux succès. Cela nous donne le droit de vous critiquer et de vous dire que cette fois vous avez à notre avis commis une erreur grave.

Après tout nul n'est infailible et votre bonne foi dans cette affaire n'est nullement en cause.

Simplement il peut vous arriver comme à tout le monde de vous tromper.

Alors il faut assumer. C'est cela la transparence et la rançon du pouvoir.

Vie Associative



De nouvelles responsables au secours catholique

La Commission Municipale chargée des relations avec les associations caritatives présidée par Madame Claude AVIO a réuni, en Mairie le 16 Avril dernier, les nouveaux responsables du Secours Catholique.

Suite au départ de Melle BOUVELLE une nouvelle équipe dirigeante s'est formée autour de l'abbé Marc BEAUMONT. Madame NICOLAS a été nommée responsable. Elle est secondée par Mme GRASSART.

Avec elles, une dizaine de bénévoles travaillent pour répondre aux différentes actions du Secours Catholique.

Madame NICOLAS rappelle que le secours catholique c'est, pour l'année 2002 :

- Un accueil et une aide envers 630 personnes à travers des "alimentaires",
- L'organisation d'un goûter de Noël avec distribution de jouets pour 120 enfants en 2002.
- L'établissement de dossiers qui peuvent aboutir à des aides financières occasionnelles.
- Enfin, des actions ponctuelles sont réalisées deux fois par an dont notamment la vente à prix cassés de vêtements, chaussures etc...qui ont permis, en 2002, à 270 familles de compléter les autres aides sociales.

Rappel : Toute l'équipe accueille les bénéficiaires et les donateurs chaque lundi et mercredi de 14H à 17H dans les locaux du Secours Catholique situés, rue Thiers (près du Presbytère). Tél : 03.27.76.20.45

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

(Algérie - Maroc - Tunisie)

FNACA COMITE DE CAUDRY

Pour leur voyage annuel, 62 membres du Comité ont choisi la Haute Egypte. A travers les rives luxuriantes de végétation du Nil, ils ont découvert 4500 ans d'histoire, à bord d'un bateau de luxe, parfois en felouque ou en calèche.

Gérard BEZIN et Paul BRACQ respectivement Président et Secrétaire du Comité ainsi que quelques guides très qualifiés ont permis d'étudier le berceau de la civilisation, ancien Empire des Pharaons.

Autre facette du voyage : le barrage d'ASSOUAN et le lac Nasser.

Il a été permis de constater l'accueil chaleureux de la population pour les Français.

Au cours de quelques soirées particulièrement animées, les liens d'amitié qui unissent les membres de la FNACA ne se sont pas démentis.



Gérard BEZIN
Président

Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs communique...

Le fonctionnement du réseau :

Chacun possède des savoirs mais tout le monde ne possède pas tous les savoirs possibles...

Pour échanger ses savoirs dans le Réseau, il faut formuler une offre ou une demande (par exemple écriture - bricolage - chant - informatique - jeu de cartes)

3 mots clés...

EGALITE : Tous les savoirs sont importants puisqu'ils peuvent être utiles à quelqu'un.

GRATUITE : Les échanges ne sont pas payants...

RECIPROCITE : Chacun est, tour à tour, offreur et demandeur, selon son temps libre, ses possibilités, ses besoins. Saviez-vous que le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs allait s'installer au 116, rue Camille Desmoulins (Ancien local ARFEM) ???...Le local sera peut-être ouvert en Septembre - si tout va bien - En effet cela dépend un peu de vous car il faut partiellement le rénover.

POURQUOI NE PAS VENIR NOUS AIDER ??? Il sera aussi votre local.

Vous pouvez nous contacter au 03.27.85.49.72 ou au 06.63.83.80.98 ou venez rencontrer Sylvie et Karine qui seront sur place tous les jeudis de 10 heures à 17 heures. A bientôt...

Pêle-Mêle



Le Centre Hospitalier de Cambrai

recrute pour des services de Psychiatrie des

FAMILLES D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE sur le Cambrésis

Accueil :

- d'adultes H/F âgé(e)s de 18 à 60 ans environ et souffrant de troubles mentaux.
- accompagnement et soutien permanent par une équipe soignante.

Missions :

- accueillir à temps complet
- maintenir les capacités relationnelles
- restaurer l'autonomie de la personne
- favoriser la réadaptation à la vie sociale

Agrément :

- par Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de Cambrai
- contrat de travail de droit privé
- rémunération en rapport avec l'importance du travail demandé
- formation continue assurée

Pour tout renseignement contactez le secrétariat de l'Accueil Familial Thérapeutique
Tél : 03.27.73.73.75
(les jours ouvrables, aux heures de bureau)

Adressez votre candidature (CV et lettre de motivation)
Au Centre Hospitalier de Cambrai
Service AFT - URPS
516, Avenue de Paris
59407 Cambrai Cedex



La Ligue contre le Cancer recherche des délégués locaux

Le Comité Nord recherche des délégués locaux bénévoles qui, après accréditation, représenteront la Ligue dans le secteur.

Leur mission consiste à assurer le relais du Comité dans les différentes actions qu'il mène, notamment :

- diffuser localement les messages d'information et de sensibilisation adressés au public (plaquettes, brochures, affiches, courriers...)
- organiser diverses actions de collecte pour permettre à la Ligue de poursuivre sa lutte contre le cancer toujours plus efficacement. Un entretien préalable est prévu sur le lieu de résidence du Délégué ou au Siège du Comité du Nord.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Jacques BLANCHARD
Directeur du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer,
4/6 rue Pierre Dupont
BP 9999
59013 LILLE Cedex
Tél. : 03.20.06.06.05



Centre de Cure Ambulatoire en Alcoolologie

Consultation du

Docteur

A. BEGUE-DUPAS

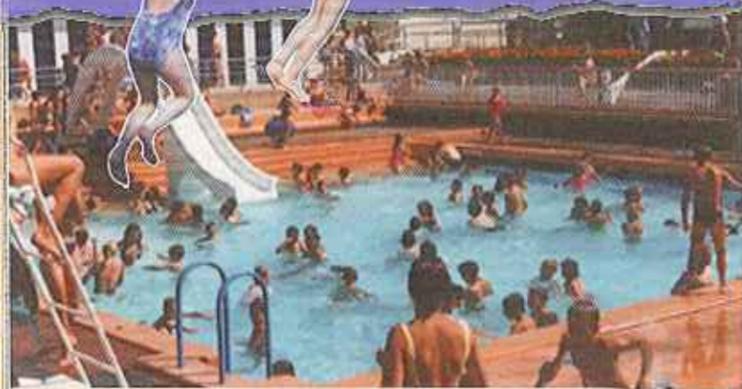
Centre Social

8, rue Marliot

59540 CAUDRY

Tél : 06.72.14.99.42

Le 1^{er} Lundi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous



Stade NAUTIQUE

Ouvert au public le 11 Juin dernier, le stade nautique a accueilli sur les 20 premiers jours de fonctionnement près de 6 400 personnes.

Pour cet été, les horaires ont été sensiblement modifiés et dorénavant cet équipement fonctionnera 7 jours sur 7.

Les horaires sont les suivants :

Le Lundi 15H - 19H30
 Du Mardi au Samedi..... 10H - 14H et 14H30 - 19H30
 Le Dimanche 9H30 - 14H

Espérons que cette année, de bonnes conditions climatiques permettront à la population de profiter au mieux de cette installation.

WAZA AÏKIDO CAUDRESIEN

Vous cherchez un sport de défense contre 1 ou plusieurs adversaires ???
 vous accueille à la Salle de l'Active le Mercredi de 19H à 20H30
 et le Samedi de 14H à 17H

Le Club d'AIKIDO CAUDRESIEN

Nouveau :
Ouverture d'une
Section 4-6 ans
le Samedi
de 14H à 15H30

Le Travail des Armes y est enseigné : Le Sabre - Le Couteau - Le Bâton

Les cours sont assurés par un professeur d'Etat 3^{em} DAN et par un professeur Fédéral 1^{er} DAN

*« Un art martial
 Un art de vivre »*

CAUDRY

Le Club est agréé par le Ministère Jeunesse et Sport.
 Renseignements au 06.67.98.90.72 ou sur place pendant les cours.



Caudry Basket Club

7 équipes ont été engagées pour l'année 2002-2003. Le Président, Monsieur Alain LENOTTE, aidé de son bureau de bénévoles, travaille au bon fonctionnement du club. Celui-ci participe activement à la vie associative de la ville : carnaval en juin, téléthon en décembre, crêpes en février, accueil d'une équipe minimes garçons de Wedel (Allemagne) pour un match amical en avril, repas du Basket Club en avril.



Quelques filles de l'équipe minimes ont participé au championnat UNSS du Collège. Les entraînements se déroulent salle Sautière tous les soirs du lundi au vendredi et le mercredi après-midi. Les matchs ont lieu le samedi après-midi et sont encadrés par des entraîneurs bénévoles. Les diverses équipes : mini-poussins garçons et filles, poussins garçons et filles, benjamins, benjamins, minimes garçons, minimes filles, cadets, cadettes, seniors garçons et seniors filles ont obtenu des résultats satisfaisants. Le Basket est un sport d'équipe et permet aux jeunes de vivre pleinement leurs loisirs en respectant les autres. Si le Basket vous intéresse contactez le 03.27.76.33.85.



A la découverte de ... Flavien PLAYE un espoir national



C'est le 21 juin dernier que le volley-ball de Caudry a appris l'intégration de l'un de ses jeunes joueurs, Flavien PLAYE, au pôle espoir de volley-ball. Du haut de son mètre 93, Flavien surprend plus d'un observateur au filet.

Comment lui est venue cette attirance pour le volley ? Repéré au centre aéré de Caudry, Flavien a poussé les portes de la Salle des Tullistes un jour de septembre 2000 et le virus l'a pris immédiatement. Aujourd'hui, ce jeune joueur cristallise sur ses épaules beaucoup d'espoir. Et, à 14 ans, Flavien possède déjà un palmarès impressionnant :

- Champion de France des clubs 2002
- Champion de France des sélections 2002
- Triple champion du Nord 2001, 2002 et 2003
- Sélectionné en équipe des Flandres 2003 etc...

Repéré par la Direction Technique Nationale, il intégrera donc à partir de la rentrée de septembre l'un des 9 pôles de volley masculin de l'hexagone.

Flavien sait désormais ce qui lui reste à faire s'il veut un jour briller comme les étoiles de l'équipe de France. Il faut travailler, persévérer et ne pas brûler les étapes tout en sachant que le rythme imposé dans les structures fédérales aussi bien au niveau scolaire que sportif est difficile.

En tout cas, après Julien PERU et Thomas WILCZINSKI, il est aujourd'hui l'un des rares Caudrésiens à être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau à qui l'on prédit un grand avenir. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Flavien a appris récemment qu'il participerait au rassemblement national qui se tiendra à Toulouse du 4 au 13 juillet.

LE TENNIS CLUB CAUDRESIEN

Fondé en 1973, le Club fêtera en Septembre prochain ses 30 ans. Présidé par Monsieur Michel LERNON ; il est composé de 120 membres et utilise 5 courts (2 couverts et 3 découverts) sur le site du complexe sportif Louis SANDRAS.

En plus des compétitions ou des loisirs, l'association propose une école de tennis pour les enfants âgés de 4 à 16 ans le mercredi et le samedi après-midi. Les tarifs pratiqués vont, pour une saison complète, de 75 à 192 euros (pour la saison 2002-2003).

L'été, il est possible pour les personnes ne faisant pas partie de l'association d'utiliser les installations pour la somme de 6 euros de l'heure (tarif pour 2 personnes).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter, tous les jours entre 17H et 19H (de 14H à 19H le mercredi et le samedi), l'association au 03.27.85.38.39



C'ÉTAIT LA FÊTE LE DIMANCHE 22 JUIN AU TENNIS-CLUB.

Comme tous les ans depuis une dizaine d'années, le comité organisait son traditionnel barbecue géant toute la journée où se sont retrouvées une soixantaine de personnes sous les barnums bien utiles par ces temps de canicule.

C'est aussi l'occasion de participer à un grand tournoi de doubles organisé par le secrétaire Guy LEMOINE. Le beau temps de cette superbe journée a permis à tous les joueurs de profiter des installations intérieures et surtout extérieures. Les terres battues récemment remises en état permettent de jouer dans d'excellentes conditions.

Pour la petite histoire on retiendra que le tournoi de doubles, avec têtes de séries pour les joueurs classés et partenaire tiré au sort, a vu la victoire du nouveau président Michel LERNON associé au nouveau trésorier Christophe VARRET.

Se jouait aussi la finale du tournoi interne avec handicap qui a vu la victoire d'un jeune au gros potentiel de progression Stéphane LEVÉQUE. A la fin de cette journée de fête où chacun a mis la main à la pâte pour ranger, tout le monde s'est promis de revenir l'an prochain.

Tennis-Club Caudrésien

Stade Louis-Sandras
 235, rue Henri-Barbusse
 59540 Caudry
 ☎ 03.27.85.38.39





CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ 2003



Le Centre de Loisirs municipal de Caudry est une structure d'animation pour les enfants. Ils participent à des activités sportives, manuelles, culturelles... Elle a pour but de favoriser l'éveil des petits et la responsabilité des plus grands.

FONCTIONNEMENT :

Dates et horaires :
Du lundi 30 juin au vendredi 25 juillet inclus (1 centre de 3-7 ans et 1 centre de 8-14 ans).
Du lundi 28 juillet au vendredi 22 août inclus (1 centre de 3-14 ans).
De 9h à 17h en journée complète avec repas.

Garderie :

La garderie du matin s'échelonne de 7h40 à 9h et le soir de 17h à 17h30. Nous rappelons que la garderie est prévue pour les parents qui travaillent avant 9h.

Elle est payante : 0,75 € à régler au Centre de Loisirs.

Accueil des enfants :

Enfant âgé de 3 à 13 ans. Repas le midi au restaurant scolaire Paul Bert ou à Bâtisse Laité pour les petits en juillet. Possibilité de ramassage bus (aller et retour).

Inscription :

Les parents ou tuteurs légaux devront signer l'inscription. Cette signature autorise les sorties extérieures au centre avec transport en bus ou non.

TARIFS :

Caudrésien :

Par jour pour 1 enfant :	4,60 €	Si bon CAF 2,75 €
Par jour pour le 2ème enfant :	4,60 €	2,75 €
Par jour à partir du 3ème enfant :	3,45 €	1,60 €

Non Caudrésien :

Par jour et pour 1 enfant :	7,60 €	5,75 €
Par jour pour 2ème enfant :	7,60 €	5,75 €
Par jour à partir du 3ème enfant :	5,70 €	3,85 €

Mini Camp Caudrésien :

Par jour et pour 1 enfant :	10,00 €	8,15 €
Par jour pour le 2ème enfant :	10,00 €	8,15 €
Par jour à partir du 3ème enfant :	8,00 €	

Garderie :

0,75 €
3,00 € pour 4



RÈGLEMENT :

Le départ de l'enfant avant 17h fait l'objet d'une décharge signée des parents.

Si l'enfant repart seul, il faut également prévenir la direction par une autorisation écrite, signée des parents.

L'enfant doit arriver propre. Nous vous conseillons d'étiqueter les vêtements au nom de l'enfant. Prévoir un change pour les petits au cas où...

Les bris de lunettes ne sont pas assurés par le centre. L'équipe de direction et d'animation respecte la santé physique et morale de l'enfant. Il est possible d'exclure momentanément un enfant dont le comportement serait irrespectueux envers ses camarades ou le personnel.

PAIEMENT :

Le règlement des journées se fera obligatoirement d'avance à la semaine et par chèque à l'ordre de l'IFAC. (A l'inscription pour la première semaine et pour les mini-camps. Chaque jeudi qui les précède pour les autres semaines.)

Lors du règlement un reçu vous sera remis. Seules les familles à jour de paiement bénéficient des services du Centre de Loisirs. Les Caisses d'Allocations Familiales et certaines mutuelles accordent des aides aux familles. Ces imprimés devront être remis au directeur du Centre dès l'inscription avec des renseignements concernant l'employeur, la sécurité sociale et la caisse d'allocations familiales.

Un bus est mis à disposition pour les parents qui ne disposent pas de véhicule.

HORAIRES DE BUS :

JUILLET	
Car n°1	
Matin	Lieu
8h40	Place des Mantillos
8h45	Rue de la République (angle rue de Bruxelles)
8h49	Rue Ronsard (cabine)
8h50	Rue de Bruxelles (angle rues Ronsard et J.J. Rousseau)
Car n°2	
8h30	Rue de Cambrai
8h35	Bd Dunant (piscine)
8h40	Rue Barbusse (angle Bd Jean Jaurès)
8h45	Place Sandras (Rosaire)
8h50	Gare SNCF
Car n°3	
8h30	Audencourt
8h40	Bd du 11 Novembre (gendarmerie)
8h45	Bd du 11 Novembre (angle rue Briand)



AOÛT	
Car n°1	
Matin	Lieu
8h30	Audencourt
8h35	Bd du 11 Novembre (angle rue Briand)
8h40	Bd du 11 novembre (gendarmerie)
8h45	Gare SNCF
8h50	Place Sandras (Rosaire)
Car n°2	
8h33	Rue Barbusse (angle Bd J. Jaurès)
8h34	Bd Dunant (piscine)
8h35	Rue de Cambrai
8h43	Place des Mantillos (Musée)
8h45	Rue de la République
8h49	Rue Ronsard (cabine)
8h50	Rue J.J. Rousseau (angle rue de Bruxelles)

Renseignements :

Centre de Loisirs Tél : 03.27.76.21.50
Service Enfance et Jeunesse Tél : 03.27.75.70.28
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Une quarantaine de Jeunes à la Cité des sciences

Une quarantaine de jeunes Caudrésiens, âgés de 8 à 12 ans, issus de familles à bas revenus, ont pu découvrir la Cité des Sciences à Paris lors d'une sortie pédagogique financée par l'Association Enfance et Partage.

Ce voyage a été organisé par le Service Enfance et Jeunesse en collaboration avec le CCAS et le Centre Social de CAUDRY.

ECOLE DE MUSIQUE

Inscription du 1er au 5 septembre aux heures d'ouverture du secrétariat.

Rencontre Parents - Professeurs du 8 au 13 Septembre 2003.

Reprise des Cours le 15 Septembre.

Pour tout renseignement complémentaire :
Tél : 03.27.75.03.27



Terre d'Avenir

Le 5 avril dernier plus de 60 jeunes ont participé à la Course Terre d'Avenir. Tir à la corde, course VTT, jeu de la pierre, maquillage... étaient au programme. Cette action, organisée par Mme Françoise LEMAIRE, Présidente du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, était cette année en faveur de l'Inde.



Pour les enfants :

• Du 2 au 8 juillet 2003

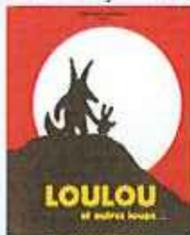
L'Enfant qui voulait être un ours à partir de 4 ans

Film d'animation franco-danois (2001). Durée : 1H18
Réalisé par Jannick Astrup
Poursuivi par une meute de loups, un couple d'ours blancs court à perdre haleine sur la banquise. Ils échappent de justesse à leurs poursuivants, mais l'ourse perd le petit qu'elle s'appropriait à mettre au monde. Maman ours, est inconsolable, alors le père s'introduit dans une maison et enlève un nourrisson. Il ramène ce petit à sa compagne, qui fait d'abord mine de l'ignorer, puis ne peut s'empêcher de le prendre contre elle pour le réchauffer. Le bébé a trouvé une nouvelle mère...

• Du 23 au 29 juillet 2003

Loulou et autres loups... à partir de 3 ans

Film français d'animation (2003). Durée : 55mn



Réalisé par Marie Caillou, Richard McGuire, François Chalet, Philippe Petit-Roulet, Grégoire Solotareff
Ce programme de courts métrages regroupe 5 histoires originales de loup écrites par Jean-Luc Fromental et Grégoire Solotareff : Marie Ka et le loup de Marie Caillou, Micro loup de Richard McGuire, L'as où Miro-

Grand ? de François Chalet. Pour faire le portrait d'un loup de Philippe Petit-Roulet et Loulou de Serge Elissalde.

Mon voisin Totoro à partir de 5 ans

Film japonais d'animation (1988). Durée : 1H26.
Avec Hitoshi Takagi, Noriko Hidaka, Chika Sakamoto, Shigesato Itoi, Sumi Shimamoto
Réalisé par Hayao Miyazaki

Deux petites filles viennent s'installer avec leur père dans une grande maison à la campagne afin de se rapprocher de l'hôpital où séjourne leur mère. Elles vont découvrir l'existence de créatures merveilleuses, mais très discrètes, les totoros. Le totoro est une créature rare et fascinante, un esprit de la forêt. Il se nourrit de glands et de noix. Il dort le jour, mais les nuits de pleine lune, il aime jouer avec des ocarinas magiques. Il peut voler et est invisible aux yeux des humains. Il existe trois totoros : O totoro (gros), chi totoro (moyen) et chili totoro (petit).

Sinbad - la légende des 7 mers

Film d'Animation et d'Aventure Américain (2002). Avec Brad Pitt, Michelle Pfeiffer, Catherine Zeta-Jones, Joseph Fiennes, Dennis Haysbert
Réalisé par Tim Johnson, Patrick Gilmore
Accusé à tort d'avoir volé le Livre de la Paix, l'audacieux et légendaire Sinbad est chargé de retrouver et de restituer le précieux ouvrage, faute de quoi son meilleur ami, Proteus, mourra. L'aventurier refuse cette chance et opte pour une croisière et un plan bronzette aux îles Fidji. Pas si vite ! Car la belle fiancée de Proteus, Marina, s'est glissée à bord du bateau de Sinbad pour veiller à ce qu'il remplisse sa mission...

• Du 20 au 26 août 2003

Le Royaume des chats

Dessin animé Japonais. Durée : 1H15

Réalisé par Hiroyuki Morita

Haru, une jeune collégienne au comportement inséparable, sauve par hasard un chat d'un accident de la circulation. Ce qu'elle ignore, c'est que le félin n'est autre que le fils du puissant roi des chats. Cette rencontre va complètement bouleverser le cours de son existence. Dans son aventure, 3 personnages vont se révéler des amis précieux...



Kaena, la prophétie

Film d'animation franco-canadien (2001). Aventure. Durée : 1H30. Avec Kirsten Dunst, Richard Harris, Anjelica Huston, Keith David.
Réalisé par Chris Delaporte, Pascal Pinon
L'Axe est un arbre gigantesque qui s'élève au-delà des nuages. Sur ses hautes branches vit une petite communauté imaginaire en danger de mort. La séve a en effet tendance à se raréfier. Les dieux sont implorés en vain. Kaena, une jeune fille déterminée et rebelle, défie le Grand Prêtre et les croyances ancestrales. Allant à l'encontre des siens, elle se lance dans un périlleux voyage pour découvrir quels sombres desseins se cachent derrière les nuages.



• Du 6 au 12 août 2003

Mari iyagi

Un film de Lee Sung-Gang Corée du Sud. Durée : 1H20

Séoul, de nos jours. Nam-woo, un jeune employé de bureau, retrouve Joon-ho, son ami d'enfance. Ce dernier lui annonce son départ pour trois ans suite à une mutation professionnelle et lui remet un objet qu'il a retrouvé en faisant ses valises : c'est alors que Nam-woo se souvient de leur enfance, loin de Séoul...

Dans le village de pêcheur qui les a vus grandir, les journées s'écoulaient entre les jeux d'écoliers, les baignades dans l'océan et les promenades à vélo, scellant à jamais leur amitié. C'est aussi l'époque de leur rencontre avec la mystérieuse Mari...

Pour les adolescents :

• Du 9 au 15 juillet



The Hulk

Film fantastique Américain (2002). Avec Eric Bana, Jennifer Connelly, Nick Nolte, Sam Elliott, Josh Lucas
Réalisé par Ang Lee
Au cours d'une opération scientifique qui a mal tourné, le docteur Bruce Banner est exposé à une dose mortelle de radiations nucléaires. Miraculeusement indemne, il sort néanmoins affecté de cette douloureuse expérience et développe le pouvoir de se transformer en Hulk, un monstre vert à la force surhumaine et à la rage incontrôlable. Cette créature ne se manifeste que lorsque ce dernier est soumis à une intense émotion. Mis au ban de la société, le docteur Banner est obligé de se cacher pour ne pas faire subir aux autres sa métamorphose... Ce dernier parvient toutefois à vivre une romance avec Betty, la fille du général Ross, responsable d'une base militaire aux obscurs desseins.

• Du 16 au 22 juillet

Charlie's angels 2 les anges se déchainent

Comédie d'Action Américaine (2003). Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu, Bernie Mac, Tyler Hoechlin
Nos trois drôles de dames vont devoir identifier la taupe qui se cache au FBI et fournir à diverses organisations criminelles moyennant une grosse somme d'argent, le nom des personnes bénéficiant du programme de protection des témoins ainsi que leurs coordonnées.



• Du 6 au 12 août

Terminator 3 : le soulèvement des machines

Film de Science Fiction Américain, Britannique, Allmand
Avec Arnold Schwarzenegger, Kristanna Loken, Nick Stahl, Claire Danes, Mark Hicks
Réalisé par Jonathan Mostow

10 ans ont passé depuis "Le Jugement dernier". Désormais âgé de 25 ans, John Connor vit dans l'ombre, sans foyer, sans travail, sans identité. Mais les machines de Skynet parviennent à retrouver sa trace, et envoient vers lui un robot de la T-X, une androïde nouvelle génération quasi-invulnérable, capable de disparaître, de se métamorphoser ou de devenir de la pure énergie, pour éliminer le futur leader de la résistance humaine.



• Du 20 au 26 août

Lara Croft Tomb Raider : le berceau de la vie

Film d'Action Américain (2002). Avec Angelina Jolie, Chris Barrie, Djimon Hounsou, Gerard Butler, Luke Goss
Réalisé par Jan de Bont
Lara Croft, l'aventurière intrépide et sexy, va devoir faire face à Chen Lo, un brillant homme d'affaires et négociateur qui se trouve à la tête des triades chinoises. Capable de tuer de sang-froid, il est également expert en arts martiaux.

Pirates des Caraïbes, la malédiction du Black Pearl

Film d'Aventure Américain (2002). Avec Johnny Depp, Geoffrey Rush, Orlando Bloom, Jonathan Pryce, Keira Knightley.
Réalisé par Gore Verbinski

Dans la mer des Caraïbes, au XVII^e siècle, Jack Sparrow, pirate gentleman, fait alliance avec la fille du gouverneur pour enrêter une bande de terribles pirates menés par le capitaine Blackheart. Ces derniers ont pour projet de mettre en œuvre une ancienne malédiction qui les transformerait en morts-vivants...

Tout public...

• Du 9 au 15 juillet 2003

Le Mystère de la chambre jaune

Film franco-belge (2002). Durée : 1H58
Réalisé par Bruno Podalydès
Avec Denis Podalydès, Pierre Arditi, Sabine Azéma, Claude Rich, Olivier Gourmet...
Le jeune reporter Joseph Rouletabille se lance aux trousses du meurtrier qui a tenté d'assassiner Mathilde, la fille du célèbre professeur Stangerson. Il se rend dans la « chambre jaune » du château de Glanier pour mener l'enquête. Qui est donc l'agresseur ? Et quel est son mobile ?...

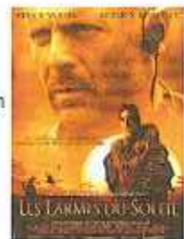
• Du 23 au 29 juillet 2003

Le Bison (et sa voisine Dorine)

Comédie française (2002). Durée : 1H36
Réalisé par Isabelle Nanty.
Avec Edouard Baer, Isabelle Nanty, Pierre-François Martin Laval, Juliette Duyal, Nicolas Marais
Louis Le Bison est un homme solitaire, misanthrope et un rien bohème. Dorine, sa gardienne d'immeuble, est quant à elle mariée et attend un cinquième enfant. Tous deux ont des caractères diamétralement opposés. Mais un jour, ils sont obligés de s'entraider lorsque le mari de Dorine s'en va refaire sa vie avec la compagne de Louis.

Les Larmes du soleil

Film de guerre américain (2002). Avec Bruce Willis, Monica Bellucci, Cole Hauser, Fionnula Flanagan, Johnny Messner.
Réalisé par Antoine Fuqua
La famille d'un président africain vient d'être assassinée et une guerre civile est sur le point d'éclater. Un commando secret est envoyé aux confins de la jungle afin de faire évacuer une femme médecin travaillant pour une organisation humanitaire d'un village menacé par les rebelles. Ces derniers, ayant appris que le fils du président se trouvait parmi les membres du commando, ont en effet décidé de lancer une attaque de grande envergure. Le cours de la mission change lorsque la femme médecin refuse de partir sans les villageois.



• Du 30 juillet au 12 Août 2003

Confessions d'un homme dangereux

Thriller Américain (2002). Durée : 1H53. Diffusion en V.O.
Avec Sam Rockwell, George Clooney, Drew Barrymore, Julia Roberts, Rutger Hauer.
Réalisé par George Clooney
Parallèlement à sa carrière d'animateur du Gong Show, un jeu télévisé américain qui dura quatre ans, de 1976 à 1980, Chuck Harris aurait mené une carrière de tueur professionnel. Il aurait officié pour le compte de la CIA sous le nom de Sunny Sixkiller. Confessions d'un homme dangereux se penche sur ce destin peu ordinaire.

Johnny English

Comédie Britannique (2002). Durée : 1H30
Avec Rowan Atkinson, Nathalie Imbruglia, John Malkovich, Ben Miller.
Réalisé par Peter Howitt
Dans un monde angoissé, déboussolé, peu d'institutions sont aussi fiables que les services secrets britanniques. Leurs supers agents, leurs réseaux internationaux, leur matériel et leur panoplie hightech en font l'ultime bastion de l'Honneur, du Devoir et de la Vérité. Informés d'un odieux complot contre les joyaux de la Couronne, les services secrets mettent sur le coup la crème de la crème des espions de Sa Majesté - leur agent N°1. Mais ce dernier se fait tuer et est promptement rejoint dans l'autre monde par l'élite du Renseignement...

• Du 13 au 19 Août 2003

Pirates des Caraïbes, la malédiction du Black Pearl.

Film d'Aventure Américain (2002). Avec Johnny Depp, Geoffrey Rush, Orlando Bloom, Jonathan Pryce, Keira Knightley.
Dans la mer des Caraïbes, au XVII^e siècle, Jack Sparrow, pirate gentleman, fait alliance avec la fille du gouverneur pour enrêter une bande de terribles pirates menés par le capitaine Blackheart. Ces derniers ont pour projet de mettre en œuvre une ancienne malédiction



TOURISSIMA 2003

Chaque année en Février, l'Office de Tourisme de Caudry participe à TOURIS-

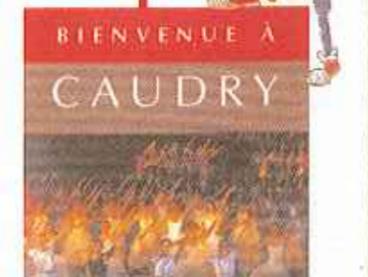
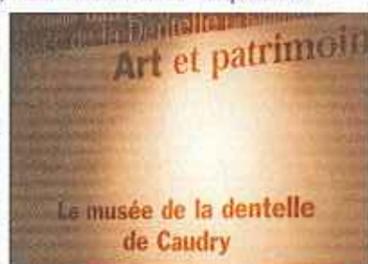
SIMA. Il faut savoir que ce salon « grand public » a accueilli 50 017 visiteurs dont 2109 professionnels du tourisme. Ce salon a été marqué par une augmentation de la fréquentation. Grâce au travail accompli par Tourisme en Cambrésis (Chambre de Commerce de Cambrai) dont fait partie l'Office de Tourisme de Caudry, de nouveaux dépliants

(disponibles au bureau de l'office) sur le Cambrésis ont été mis à la disposition du public. La sortie de la plaquette de la Base de Loisirs a permis de mettre en valeur ce site pouvant être visité par les touristes et de faire connaître la salle polyvalente. Grâce à tous ces nouveaux outils de travail, l'Office de Tourisme a fait la promotion de sa commune ainsi que des environs. Beaucoup de contacts ont été pris avec le public, les présidents d'association, les professionnels du tourisme. On peut considérer avec satisfaction que ce salon permet à Caudry de se faire connaître à travers son Musée de la Dentelle, sa Basilique Sainte Maxellende, sa Base de Loisirs, ainsi que récemment son Espace de Vie Historique ainsi que tous ses magasins d'usine.

Si vous avez des connaissances en ce qui concerne la Basilique Sainte Maxellende et que vous êtes capable d'organiser une visite guidée de celle-ci...Faites-vous connaître à l'OTSI Galerie Marchande, Place du Général De Gaulle.

En effet nous recherchons des bénévoles pour guider nos touristes à travers la vie de Sainte Maxellende lors de leur visite à CAUDRY.

Office de Tourisme
Place du Général De Gaulle
59540 CAUDRY
Tél : 03.27.76.29.85
Fax : 03.27.37.36.22





Bloc-Notes...



CODES du Cambrésis

Comité de Développement
de l'Economie Solidaire

"Une autre économie pour une société sans exclusions..."

Il s'agit de développer la coopération des acteurs de l'Economie Solidaire du Cambrésis afin de réaliser des projets respectueux de l'homme et préservant l'environnement.

LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS LOCAUX

Les structures membres du CODES sont toutes implantées dans le Cambrésis.

LES VALEURS EN ACTIONS

Favoriser la création d'activités socialement utiles et la pérennité des emplois créés. Donner la priorité aux personnes sur toute autre finalité. Favoriser les modes d'organisation démocratiques et coopérer et s'impliquer sur le territoire.

Ces principes guident les actions menées par les membres du CODES.

CODES du Cambrésis
42, rue de Noyon - 59400 CAMBRAI -
Tél : 03.27.74.17.48 Fax : 03.27.70.00.34

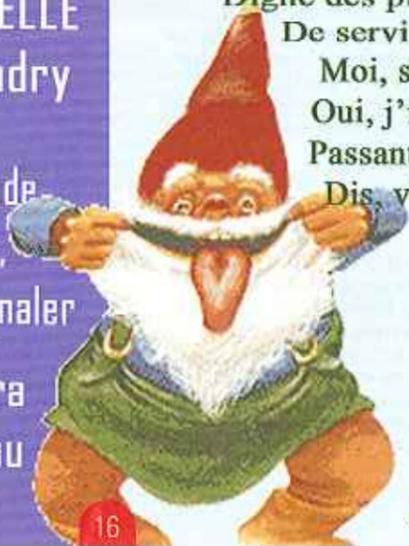
Prière au F.L.N.J

Si j'étais nain dans un jardin,
Bien caché parmi la bruyère,
Avec un sac en bandoulière
Et ma barbe blanche de lin,
Figé dans un élan comique,
Imperturbable, à l'oeil moqueur,
Dont nulle attaque de moustique
Ne viendrait troubler la torpeur,
Posé là pour créer l'ambiance
D'un monde obscur et enchanté
A mi-chemin entre l'enfance

Et la pure idéalité,
Le jour comme la nuit, fidèle
Au rôle qu'on m'aurait dicté,
Digne des plus grands, un modèle
De service et d'humilité...

Moi, si j'étais ce nain cocasse
Oui, j'irais jusqu'à t'implorer :
Passant sur le chemin qui passe
Dis, viendrais-tu me libérer?

Jean-François
SAUTIERE



Les Scènes Mitoyennes

Match d'Impro
le 7/05/2003 à Caudry

Provocations, infectives, grimaces, affrontements verbaux et posturaux

Mauvaise Herbe - Drôle d'Ami
le 8/06/2003 à Caudry

Le petit sous-grignoteuse a égaré les plus petits comme les plus grands

Oui je suis poète
le 4/04/2003
A Boussières

C'est un poète car son poème, le public en réclame

Rue Tabac Gars
le 14/02/2003
A Marez

Un concert magique

Samarabalouf
le 7/12/2003
A Walincourt

Le public n'a pas ménagé ses applaudissements

Taraf Borzo
le 11/04/2003
A Cambrai

Une voix enchantée et des musiciens qui ont une pêche monstrueuse

Terminus
le 14/03/2003 à Le Cateau

Du théâtre frais, drôle et émouvant...

Alévêque
le 5/10/2002
A Cambrai

Un comique qui n'a peur de rien et surtout pas de l'image qu'il dégage

Trío
Esperança
le 15/10/2002
A Caudry

La musique est dans leur voix

Alex Fern
le 8/11 à Ligny en Cambrésis

Ce fut un succès... Le public n'a pas été avare d'applaudissements...

Andy J. FOREST
le 24/01 au Cateau

Andy J. Forest on éblouit le public

Calvin VOLLRATH
le 22/11 à Caudry

ça a swingé

Celtitude
le 18/03 à Caudry

Que d'énergie, de bonne humeur déployée pour jouer, danser la gigue!

Les Fêtes Secrètes
le 29/11/2002
A Caudry

Etonnant, stimulant, rafraîchissant

Gjallarhorn
le 20/12/2002
A Cambrai

Impressionnant et envoûtant

Tremplin/HIP - HOP
le 25/10/2002 à Caudry

Les chanteurs gesticulent, courant d'un bout à l'autre de la scène, lancent des onomatopées ou débitent des mots à une vitesse grand V

Inconnu à cette adresse
le 31/01/2003 à Caudry

Plus que les mots, les corps en ont dit long

Jeanne Ferron
le 8/02/2003
à Marez

La comédienne qui fait rêver

L'Heure du Papillon
le 29/04/03
à Le Cateau

Du théâtre frais, drôle et émouvant...

ANPE

Notre métier, l'emploi

Depuis le 16 Juin 2003 et pendant la durée des travaux l'agence de l'ANPE de CAUDRY

est transférée au 37 bis rue de Ligny (Anciennement Cristal Plastic).

Les horaires d'ouverture sont :

- 8H15 - 12H15 et
- 13H15 - 17H00

(Fermé le jeudi après-midi)

Tél : 03.27.75.74.00
Fax : 03.27.75.74.01

Crédits photo : Grégoire Korganow



FERMETURE ANNUELLE Maison C.A.F. Caudry

En raison de la période de congés annuels, nous tenons à vous signaler

que la Maison C.A.F. de Caudry sera fermée du Mardi 15 Juillet matin au Lundi 18 Août 2003 inclus.

ALLOCATIONS FAMILIALES

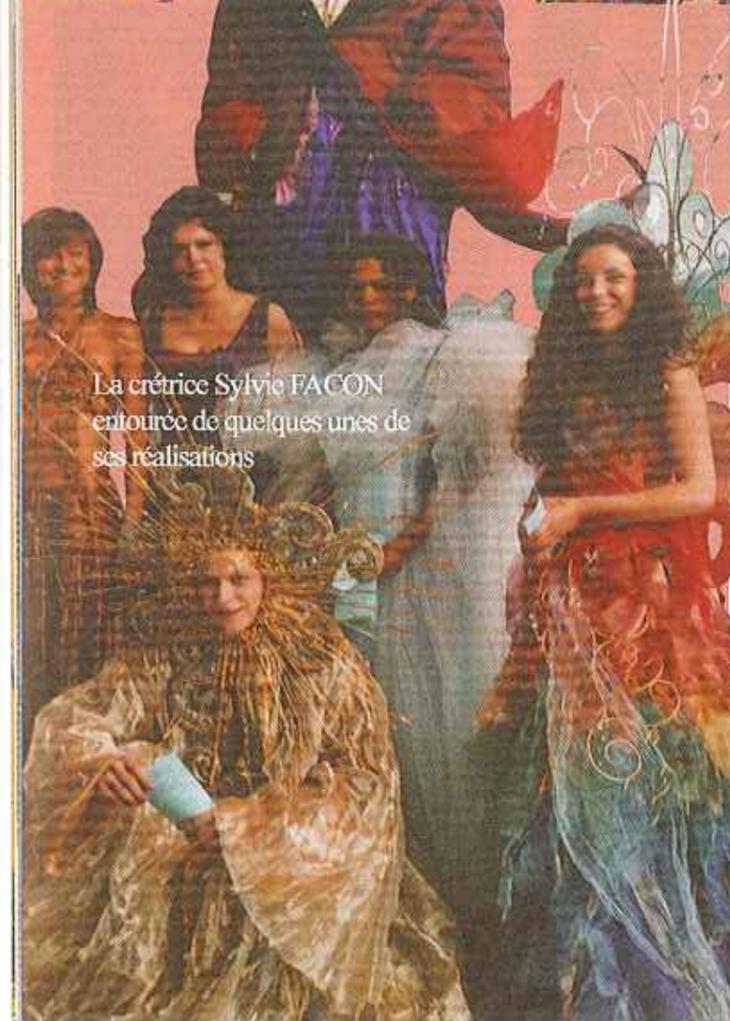
Caf de Cambrai

Musée Caudrésien
des Dentelles et Broderies
Du 17 Mai au 7 Septembre 2003

"Dentelle de rêve
pour doigts de fée."

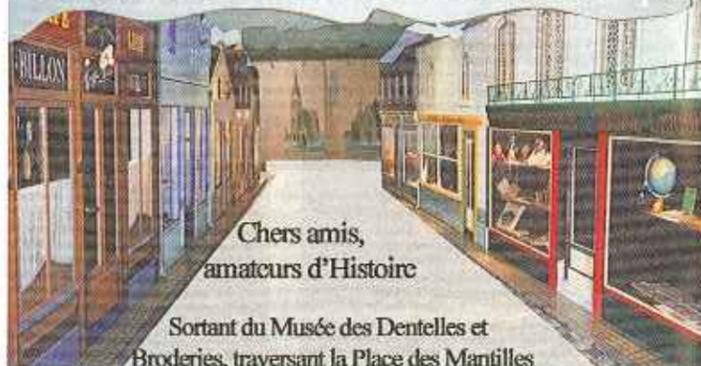
Exposition de
Sylvie Façon
costumière

Place des Mantilles 52510 CAUDRY
Tél: 03 27 76 29 77 - Fax: 03 27 76 02 01
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 18h - Samedi de 14h à 17h. Fermé le mardi
Ouvert le dimanche de 14h30 à 18h.



La créatrice Sylvie FAÇON
entourée de quelques unes de
ses réalisations

Ouverture de l'Espace de Vie Historique



Chers amis,
amateurs d'Histoire

Sortant du Musée des Dentelles et
Broderies, traversant la Place des Mantilles

et pénétrant dans "l'Espace de Vie Historique", il vous est possible, à l'aide d'un ascenseur, d'accéder au troisième étage, à la salle. Vous pourrez alors y admirer le remarquable travail effectué pour la réalisation : -D'une rue avec ses boutiques, ses pavés et ses trottoirs reconstituée à l'identique des années 1930.

-Du Centre Ville avec la Mairie, la Basilique, la Chapelle Sainte Maxellende, le Monument aux Morts qui reprend les noms des 445 Caudrésiens tués au cours de la guerre 14/18 avec la précision de la date et du lieu de décès.

-D'une importante et intéressante exposition constituée de cartes postales, photos, journaux, qui retracent et mettent en valeur l'histoire de Caudry ainsi que tout ce qui s'y rattache.

L'Espace de Vie Historique est ouvert de 15H à 18H30 les Lundis, Mercredis, Jedis, Vendredis et Samedis.

Toutefois des visites sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires sont possibles. Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter M. André Flament au 03.27.85.00.61 ou

M. Aimé Gabet au 03.27.85.68.26.

Afin de répondre à l'attente de nombreux visiteurs Caudrésiens et des communes environnantes, l'exposition actuelle dans l'Espace de Vie Historique, Place des Mantilles, qui retrace les Fêtes de la Dentelle depuis le 17 Juillet 1921, est prolongée jusque fin Août. Vous pouvez actuellement y retrouver également toute l'histoire des Festivals de la Dentelle des années 1972 à 1976, qui ont vu la participation de nombreuses vedettes comme Pierre PERRRET, Michel SARDOU, Claude FRANCOIS, Mike BRANT, Julien CLERC, Rika ZARAI, NICOLETTA, Sacha DISTEL, Annie CORDY, STONE et CHARDEN, Frédéric FRANCOIS, Gérard LENORMAN, Tino ROSSI, les Compagnons de la Chanson, Serge LAMA, Jo DASSIN, Enrico MACIAS, CARLOS, André VERCHUREN, Guy LUX, Sophie DAREL...

Jusqu'à la fin de l'année se succéderont des expositions dont les thèmes sont les suivants :

- Exposition de cartes postales inédites de Caudry à partir du 1er Septembre 2003
- Exposition des peintres Caudrésiens du 27 Septembre au 5 Octobre 2003
- Exposition sur la Guerre d'Algérie du 8 au 12 Octobre 2003
- Exposition sur la Guerre 14-18 du 13 Octobre au 12 Novembre 2003
- Exposition sur Sainte Maxellende du 13 au 30 Novembre 2003
- 50 de travaux à Caudry à partir du 1er Décembre 2003
- Le cirque et son histoire à partir de Janvier 2004

L'Office Municipal de la Culture de Caudry vous propose

Les Journées du Patrimoine

Les 20 & 21 Septembre 2003

Dans le cadre des journées du patrimoine l'Office Municipal de la Culture de Caudry propose un jeu concours :

"Caudry, tu connais ?..."
réservé aux élèves du cycle 3
(CE 2, CM 1, CM 2).



Il s'agit de reconnaître
12 photos réalisées
à partir
d'édifices
Caudrésiens.



Comment participer ???

Dès la rentrée de Septembre, tu peux te procurer à la Mairie, au Musée de la Dentelle ou à la Bibliothèque Municipale un bulletin de participation et te lancer dans l'aventure. Mais un conseil, sois attentif mais prudent en te promenant à la découverte de ta ville et méfie-toi des apparences.

Ton bulletin réponse est à déposer au Musée le Dimanche 21 Septembre dernier délai.

La remise des lots aura lieu le Samedi 27 Septembre à 17 heures

à l'Espace de Vie Historique.

Une superbe trottinette récompensera le grand gagnant.



27^{ème} Salon d'Automne

La Ville de Caudry et l'Office Municipal de la Culture vous proposent le 27^{ème} Salon d'Automne du Dimanche 28 Septembre au Dimanche 5 Octobre inclus. Cette exposition d'oeuvres d'art rassemblera cette année plus de 110 exposants répartis dans la Salle d'Exposition du Pôle Culturel (à côté du cinéma Le Millénium) ainsi qu'à l'étage, dans le très bel Espace de Vie Historique. Vous pourrez y découvrir des créations de tous styles; telles que des aquarelles, peintures sur soie, sur bois, sur porcelaine mais également des tableaux de sable peints et des sculptures réalisées dans divers matériaux. Les artistes présents, venus parfois de loin pour exposer dans notre Cité de la Dentelle, feront une fois encore de ce salon l'un des plus beaux et des plus riches de la région.



Horaires du Salon
Tous les jours de 15H à 19H
et de 10h à 12H pour les scolaires accompagnés
L'entrée est gratuite



Fête des Tullistes :
Grande Braderie
20 juillet de 8h à 18h
en Centre Ville

Judi 28 Août - Base de Loisirs

11h - Jeux, Animations

20H30 - Grand Spectacle de variétés
avec Renée Claude GAILMOND



et



Commerce & Artisanat



LADIE SHOES
7 rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 03.27.75.99.68

Optique B. BREBION - KRYS
14 rue Salengro
Tél. : 03.27.85.27.02

New Look
Prêt à Porter Homme et Femme
28 rue Gambetta
Tél. : 03.27.73.19.48

Needle & Art
Tatouages tous styles
17 rue Briand - Tél. : 03.27.75.90.24



Carrosserie de l'EUROPE
Thierry CLAISSE
99 rue de St Quentin - Tél. : 03.27.85.91.11

Bijoux Fantaisie - Maroquinerie - Chapellerie
23 rue Roger Salengro
Tél. : 03.27.75.95.82

Vidéo Minute
1 Place de Gaulle
Tél. : 03.27.75.44.44

Atout Carrelage
230 rue de la République
Tél. : 03.27.75.83.00



Café le Saint Bernard
Sandrine VILAIN
160 rue Barbusse
Tél. : 03.27.85.20.72

Boulangerie-Pâtisserie MORCRETTE
10 rue de Lattre de Tassigny
Tél. : 03.27.76.12.63

Friterie des Etangs
rue de la République

Le P'tit Lensois
Willy LEBEGUE
10 rue Léonce Bajart
Tél. : 03.27.75.81.44

Aux Mille Délices

Banquet, Baptême, Communion, Mariage, Anniversaire
Jean-François et son équipe
72/8 rue de la Paix
Tél. : 03.27.85.29.56 ou 06.07.94.49.58

L'Union Commerciale et Artisanale de Caudry - Beauvois organise un

Grand Défilé de Mode

présenté par Franck Binet

Dimanche 12 Octobre 2003 à 17H

Salle Polyvalente du Val du Riot

Vous découvrirez toute la mode automne-Hiver 2003/2004
au cours de 2 H de spectacle

Entrée : 2 €



Naissances :

11/01/2003	Marion	MANDRELIER	27/04/2003	Tom	MAIRESSE
04/03/2003	Dylan	BELOT	29/04/2003	Loane	BAUDUIN
12/03/2003	Kelly	LEMPEREUR	29/04/2003	Laura	GABET
13/03/2003	Océane	DEMONTREUIL	05/05/2003	Hugo	LEVEQUE
15/03/2003	Félix	DELIASSUS	10/05/2003	Camille	DUMEZ
15/03/2003	Adan	FONTAINE	14/05/2003	Dylan	BRICOUT
17/03/2003	Dorian	LOUIS	14/05/2003	Melissa	LEMPEREUR
20/03/2003	Anaïs	MERESSE	15/05/2003	Hugo	CAILLIEZ
27/03/2003	Nadia	LEDUCQ	15/05/2003	Kiérán	DELAUDE
02/04/2003	Mathis	BOURLET	16/05/2003	Victor	ZELASKO
02/04/2003	Adrien	LEJEUNE	19/05/2003	Gabriel	DENOYELLE
05/04/2003	Cloé	KERENFLECH	20/05/2003	Maximo	COUILLEZ
09/04/2003	Steven	BARUZIER	21/05/2003	Emilie	VAN DEN WAUWER
11/04/2003	Eva	MUSMEAUX	28/05/2003	Valentin	MERLIN
15/04/2003	Ophélie	DELPORTE	31/05/2003	Flavien	PAULET
15/04/2003	Solène	PAYEN	09/06/2003	Inès	FONTAINE
21/04/2003	Poter	LEFORT	11/06/2003	Manon	LONGUEBRAY
22/04/2003	Maxime	BRICOUT	12/06/2003	Emma	OUIFAQ
23/04/2003	Julien	GUILLEN	16/06/2003	Coralie	PILLARD
25/04/2003	Jonathan	BUTA	16/06/2003	Lucas	RAMETTE

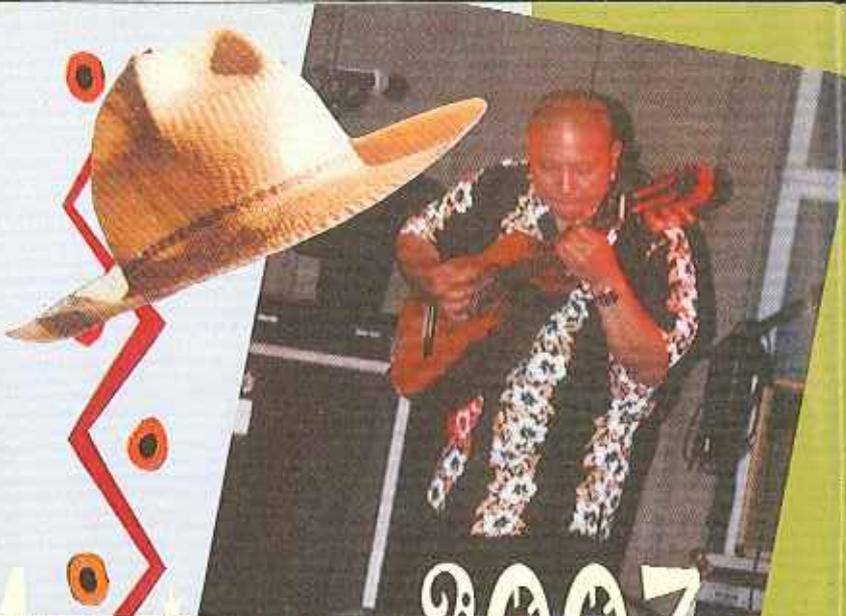


Mariages :

29/03/1903	Philippe VANRYSEL - Janine COUPEZ	10/05/2003	Mickaël BERRICHE - Séverine POTEL
08/03/2003	Marc PINTIAUX - Dolorès BORIE	10/05/2003	Daniel MERLIN - Magdaléna LEROY
15/03/2003	Benoît DAVOINE - Stéphanie LONGUE	17/05/2003	Thierry COLLOMBIER - Valérie PLUCHART
21/03/2003	Philippe DUBOIS - Jacqueline BÖLZONELLO	17/05/2003	Muhammad RANA - Christelle BONNOT
29/03/2003	Fabrice GURY - Annie-Claude HERBIN	07/06/2003	Jean-Marc BLAS - Thérèse FAILLE
29/03/2003	François NIMAL - Delphine CUVILLON	14/06/2003	Cédric DAMIENS - Nathalie BUCHARD
05/04/2003	Philippe BADOR - Manuella HERBIN	21/06/2003	Ludovic MAINDROU - Isabelle DECAUDIN
05/04/2003	Jean-François OUDART - Cathy LENEUTRE		

Décès :

18/02/2003	Henri	VILETTE	25/04/2003	Claude	GRIFFART	67 ans
07/03/2003	Alba	ZULIANI	30/04/2003	Michel	FRUIT	57 ans
12/03/2003	Jean-Baptiste	DECHAVASSINES	10/05/2003	Jean-Claude	MERESSE	57 ans
13/03/2003	Paulette	CAMUS	13/05/2003	Lucie	KOLACEZK	Vve OWCZARCZAK 82 ans
19/03/2003	Pauline	COCU	15/05/2003	Anne-Marie	BUIRETTE	Vve GABET 63 ans
19/03/2003	Henria	TAISNE	18/05/2003	Nicole	BELOT	ép. CHATENET 55 ans
20/03/2003	Mireille	ISOREZ	20/05/2003	Chantal	BAUDOUX	ép. SYDOW 52 ans
25/03/2003	Yolande	ALLARD	23/05/2003	Micheline	DANYLYCZYN	Vve BOIWKA 80 ans
31/03/2003	Olga	MARLIERE	30/05/2003	Paule	DELLIAUX	Vve CLEPPE 92 ans
02/04/2003	Jacqueline	BRONZE	30/05/2003	Paul	TORLET	73 ans
03/04/2003	Marie	LAIGLE	04/06/2003	Adolphe	BAURAIN	63 ans
04/04/2003	Gilberte	LAUDE	04/06/2003	Georges	CREPIN	75 ans
05/04/2003	Paule	EGO	04/06/2003	Edmonde	DOGIMONT	Vve LOISEAUX 79 ans
06/04/2003	Colette	LASSELIN	04/06/2003	Marie	GOULOIS	Vve LOQUENEUX 89 ans
08/04/2003	Marie	SAUTIERE	08/06/2003	Jean-Claude	CROIX	77 ans
11/04/2003	Paul	LONGATTE	08/06/2003	Henriette	THIEULEUX	ép. LEPINE 82 ans
14/04/2003	Michel	LOUVET	12/06/2003	Maurice	DOUCHET	67 ans
16/04/2003	Roger	BRICOUT	13/06/2003	Emile	GOULOIS	52 ans
18/04/2003	Roland	TAISNE	14/06/2003	Monique	LEFEBVRE	ép. DUBOIS 49 ans
19/04/2003	Yvonne	DELSART	21/06/2003	Simonne	BOUVELLE	ép. MONTANES 77 ans
19/04/2003	Bruno	LEROY	21/06/2003	Léa	LENGRAND	ép. CHOLIN 75 ans
20/04/2003	Jean-Baptiste	COUPEZ	21/06/2003	Robert	LONGUE	78 ans
20/04/2003	Louise	DEFOSSEZ	21/06/2003	Jeanne	SEIGNEZ	Vve BOUDOU 85 ans
22/04/2003	Eugène	PORET				



Fête de la Musique 2003



**Un public nombreux
pour applaudir
François FELDMAN**

**Car Podium
Chérie F.M**

